# TRAME VERTE ET BLEUE GRAND EST

EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

















# En préambule



N'hésitez pas à poser **vos questions** dans l'onglet « Questions » uniquement



Le support de présentation sera disponible sur la plateforme régionale biodiversité <a href="https://biodiversite.grandest.fr">https://biodiversite.grandest.fr</a>



Le replay sera accessible avec le même lien d'inscription

# Programme de ce webinaire

- Qu'est ce qu'apporte un projet TVB à votre territoire ?
- Objectifs de l'AAP
- Règlement
- Comment candidater ?
- Outils / contacts
- Le programme Territoires Engagés pour la nature, un outil à mobiliser



# Qu'apporte un projet Trame Verte et Bleue à votre territoire?

TVB ?
= Trame verte
et bleue

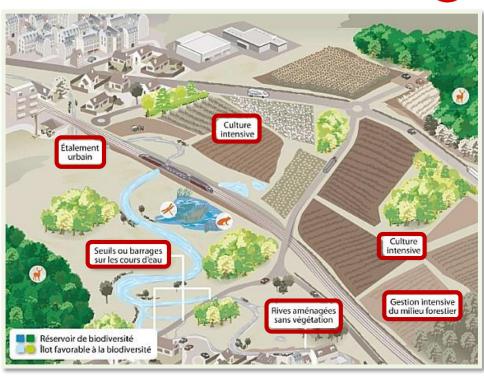
✓ Reconnecter les éléments de biodiversité

### Des sources de fragmentation



#### Des solutions concrètes...!







#### Une réponse à des enjeux locaux transversaux très structurants :

**Urbanisme** 

durable et cadre de vie

Paysage et attractivité touristique

**Gestion des eaux** 

(quantité, qualité, eau potable, eaux pluviales, rivières...)

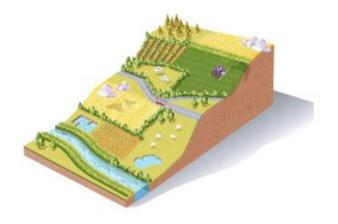
Valorisation des **productions locales extensives**(filières herbe, projets
alimentaires territoriaux,...)

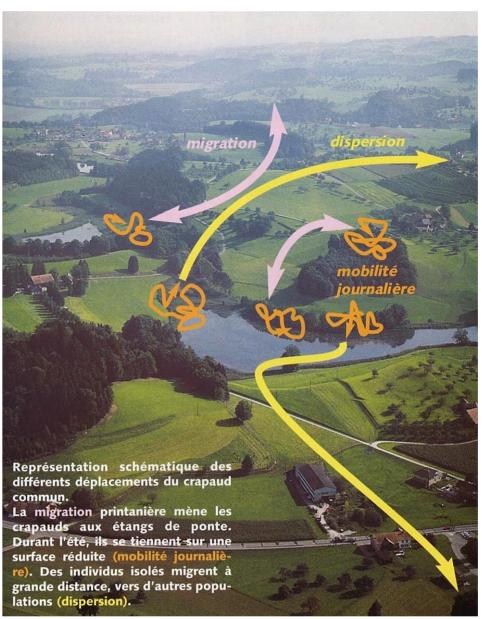
Adaptation aux effets du changement climatique

# ✓ Favoriser les déplacements des espèces

L'exemple du crapaud commun (*Bufo bufo*)







Source: Association Suisse pour la Protection des Oiseaux et LPO Alsace

✓Une vision globale et cohérente des actions biodiversité

#### **AAP TVB**

Construire le projet
Réaliser l'étude TVB
Identifier un
programme
d'actions cohérent

Avant...

Des enjeux disparates

Des actions biodiversité isolées

Des visions sectorisées

PROJET CC Cotes de Meuse Woevre

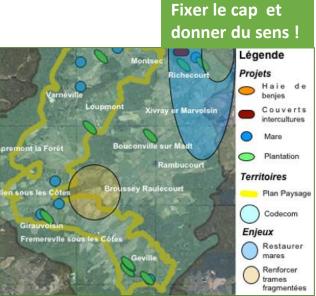


## Après!

Des enjeux de territoire communs

Capitalisation des actions du territoire dans un seul projet

Une vision globale des actions à mener



✓ Une dynamique de territoire et d'acteurs autour de la biodiversité

#### **AAP TVB**

Identifier les actions à mener, mobiliser les forces vives, créer 1 dynamique de

groupe (copil)

#### Après!

Des actions collectives et coordonnées

Des actions plus qualitatives

Des actions participatives

Des actions pérennes sur le territoire

Un effet « boule de neige »

#### Avant...

Les partenaires ne se connaissent pas/peu

Acteurs isolés, peu mobilisés

Habitants peu impliqués

**PROJET CC** Val de Villé Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!



✓ Une approche systémique et transversale

des actions biodiversité

#### **AAP TVB**

Avant...

La biodiversité traitée de manière isolée

Des thématiques locales territoriales variées

La biodiversité vue sous l'angle impacts

Des points de vue opposés

Des enjeux croisés (biodiversité, eau,

agriculture, aménagement, santé...)

climat, paysage,

De la concertation entre acteurs variés

PROJET Ardennes

Métropole

### Après!

Des actions complémentaires dans les différents domaines

Des liens créés (lien alimentation, éducation, économie...)

Des actions créant une synergie globale pour le territoire



Figure 9 : Localisation de la sous-trame des milieux urbains à Bazeil



# Les objectifs de l'AAP

# Par qui?

# Collectif Régional Biodiversité

Animation technique, régionale Déploiement des politiques publiques

Une instance de pilotage qui rassemble :

- L'Etat
- La Région
- Les Agences de l'eau
- La direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité



















# Par qui?

# Collectif Régional Biodiversité

Pour une cohérence des politiques entre elles et en adéquation avec les enjeux locaux



Directive Cadre sur l'Eau Natura 2000

Plan Biodiversité

Plan Eau

Stratégies Nationale/Régionale Aires Protégées

Stratégies Nationale/Régionale Biodiversité

Stratégies Nationale/Régionale EEE

Plan National Milieux Humides
Trame Verte et Bleue







Financements des partenaires Fonds Vert LIFE Biodiv'Est Outils de reconnaissance (TEN, ...)









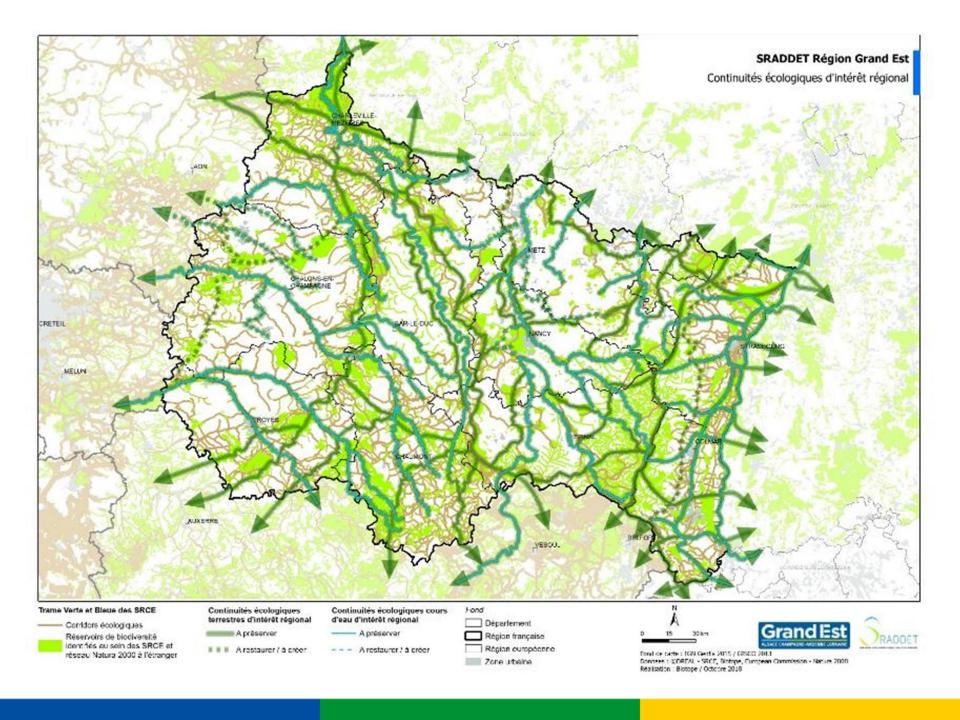












# L'appel à projets

LA MISE EN COHERENCE DE L'ACTION PUBLIQUE POUR UN **DISPOSITIF EFFICACE** Une **articulation** des financements Une adresse mail Un formulaire tvb@grandest.fr unique pour **Articulation OFB** (partenaire et une l'envoi des coordination technique, appels à projets, candidatures Région labels et distinctions, ...), Départements, DRAAF, ... Un comité **Une instruction** Une plateforme technique pour technique pour le partage l'examen des concertée, mais des dossiers, projets et une instruction l'instruction et proposition de administrative l'émission des avis plan de propre à chacun financement

# Pourquoi s'engager dans un projet TVB?

- ✓ Un dossier global, une vision du territoire et pour le territoire
- ✓ Une cohérence des actions avec les politiques publiques en faveur de l'eau, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique
- ✓ Une dynamique locale et partenariale
- ✓ Un dossier unique de candidature
- ✓ Un plan de financement cadré entre partenaires financiers
- ...mais surtout une réponse concrète à un enjeu majeur de déclin de la biodiversité

# L'appel à projets

# Projets de territoire ou démonstratif en faveur de la Trame Verte et Bleue locale

= multi-acteurs, multi-actions de reconquête de continuités dégradées ou de préservation de milieux naturels en bon état de conservation

# DES DEMARCHES INNOVANTES DES SYNERGIES ET PARTENARIATS POUR DES PROJETS DE TERRITOIRE



- Etudes (étude TVB pour intégration en document d'urbanisme, toutes étude préalable aux travaux et de suivi,...)
- **Travaux** (maitrise foncière, restauration, gestion, recréation, plantation, passage à faune, gîtes,...)
- Animation, supports et aménagements de valorisation, sensibilisation, communication, pédagogie autour du projet
- Animation territoriale (pilotage, coordination de projet)











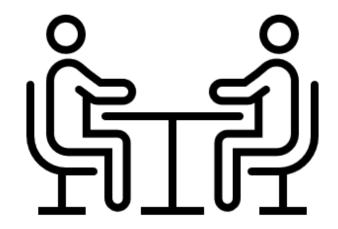






# Le règlement

# Les modalités : discutons-en !



UNE NECESSITE D'ECHANGES A L'AMONT DE TOUTE CANDIDATURE

# Les modalités : les bases

#### **BÉNÉFICIAIRES?**

- Collectivités locales et leurs groupements



- Chambres consulaires
- Etablissements publics
- Associations, Fédérations
- Tout maître d'ouvrage compétent pour agir sur des espaces naturels

#### QUELLE AIDE?

Type de dépenses	Précision	Taux d'aide de référence	
Etudes, travaux	Toute action, réalisée en régie ou sous forme de prestation	80%	
Animation territoriale, animation de projet	Dépenses de régie liée à l'animation territoriale du projet TVB	50%*	* : Si secteur prioritaire et dossier exemplaire, le taux peut être porté à 80% uniquement sur proposition du comité de sélection
Communication, sensibilisation, pédagogie	Hors animations scolaires		

# Les modalités : des points de vigilance

#### **MODULATION DES TAUX**

Les taux d'aides peuvent, selon l'ambition du projet (critères listés dans le RI), être modulés selon les dispositifs en vigueur des partenaires financiers.

Ils s'appliquent sur les dépenses retenues à l'issue de l'instruction.

#### **DÉPENSES RETENUES**

Des dépenses jugées non éligibles, aux coûts disproportionnés ou trop imprécises en l'état du dossier ne seront pas retenues dans le montant total de projet au moment de l'instruction des aides.

# DÉPENSES EN RÉGIE (ÉTUDES, TRAVAUX, ANIMATION)

Dans le cadre de dépenses en régie, des **plafonds et modalités particulières** peuvent s'appliquer par les financeurs (plafond sur les salaires, forfait pour les frais d'accompagnement).

□ Le taux final de l'action en régie peut ainsi varier selon ces modalités.

# Les modalités : des points de vigilance

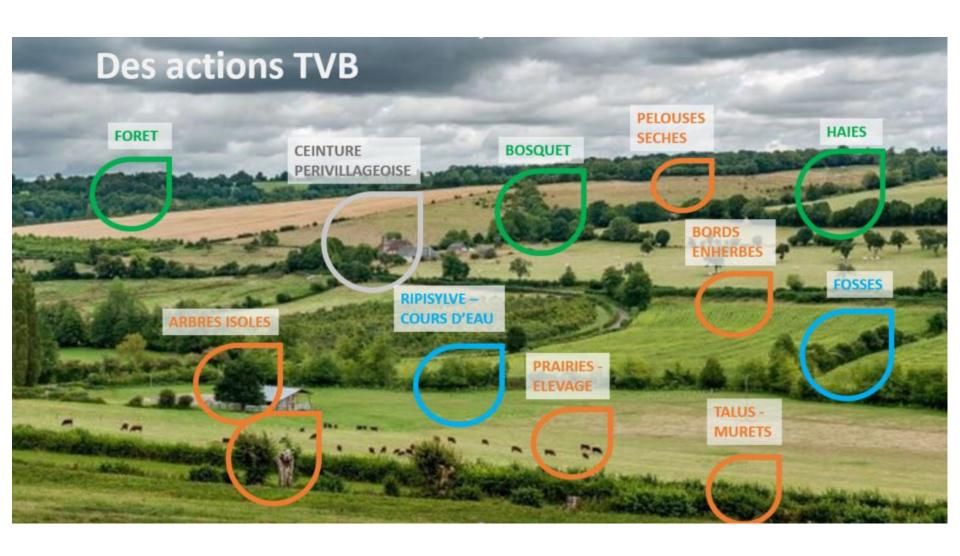
## CLASSIQUEMENT, POUR TOUTE DEMANDE DE FINANCEMENT

- Les projets ne doivent pas avoir démarré avant l'autorisation de démarrage
- Le reversement de subventions publiques est interdit par la législation
- Toute action réalisée par un tiers doit respecter la commande publique et la mise en concurrence.

# Eligibilité : les grands principes

Les projets éligibles sont des **projets de territoire** qui respectent les grands critères suivants :

- être bâtis sur un diagnostic écologique du territoire suffisant,
- permettent de restaurer la fonctionnalité écologique des milieux,
- agir sur les trames les plus prioritaires du territoire,
- être composés majoritairement d'actions concrètes,
- faire intervenir une pluralité d'actions et d'acteurs,
- intégrer les enjeux « eau » du territoire,
- programmer une animation et une communication territoriale adaptées à la réalisation et à la valorisation du projet.



# Eligibilité: études

#### Ces études permettent de :

 de contribuer à l'amélioration de la connaissance naturaliste du territoire

#### **MAIS** surtout:

- d'identifier les secteurs à enjeux de reconquête et de préservation des TVB par territoire étudié
- et de proposer des actions précises et programmées aux acteurs du territoire

#### 1 Études

1a Étude de diagnostic et déclinaison de la Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle du projet et avec proposition d'un programme d'actions en faveur de la reconquête de la TVB. Dans le cas spécifique de réalisation d'une étude de déclinaison de la TVB pour intégration dans des documents d'urbanisme, ce type d'étude peut être éligible seule à la condition d'y inclure la production d'un programme d'action en faveur de la préservation et de la reconquête de la TVB. Un engagement du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions produit à l'issue de l'étude sera exigé et conditionnera le versement des aides publiques de l'étude.

#### 1b | Toutes études préalables nécessaires :

- à la définition des actions (diagnostic écologique, étude foncière, proposition de scenarii de travaux de restauration, plan de gestion, plan de valorisation et de sensibilisation),
- à l'évaluation de l'efficacité des travaux efficacité (suivi écologique),
- à la définition de la gestion ou de l'entretien des sites restaurés post-travaux (définition d'un plan de gestion, d'un guide d'entretien et de bonnes pratiques,...).

NB: déposées seules, ces études ne seront éligibles que sur engagement formalisé du/des porteurs de projet à la réalisation d'un programme d'actions concrètes (délibération, lettre d'engagement signée).









# Eligibilité : études

#### Etudes trame verte et bleue, diagnostics de terrain

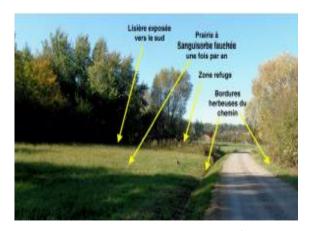
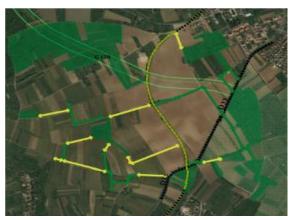


Schéma fonctionnel: corridor / espèces



Corridors SRCE - renforcement du maillage

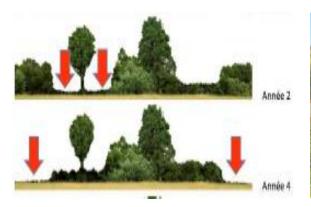


Schéma recépage haies



Obstacles au franchissement

# Eligibilité : opération de préservation

#### Ce type d'action permet de :

- maintenir, préserver, protéger des milieux naturels fonctionnels, en bon état ou d'intérêt écologique reconnu, en particulier sur les secteurs pouvant jouer le rôle de <u>réservoir de biodiversité</u>,
- mais également d'assurer la maîtrise foncière ou d'usage des milieux dégradés, dans le but d'en restaurer la fonctionnalité écologique

exemple : maîtrise foncière (acquisition, procédure « biens vacants sans maître »,...) ou d'usage (obligations réelles environnementales...), réaménagement foncier à vocation écologique...





# Eligibilité : opération de reconquête

#### Ce type d'action permet de :

- restaurer des milieux constitutifs du réseau écologique local dégradés
- créer des infrastructures agroécologiques (en particulier sur ces secteurs où elles ont disparu ou sont absentes) ou les restaurer, en particulier lorsqu'elles sont dysfonctionnelles pour répondre à des ruptures de continuité écologique
- des opérations d'aménagement de passage à faune (lorsque les opérations de restauration fonctionnelle ne peuvent être mise en œuvre après avoir été étudiées).

exemples : remise en prairies ou en prés-vergers d'anciennes cultures, restauration de l'espace de bon fonctionnement des zones humides ou alluviales, restaurations ou recréations d'habitats naturels, création / restauration de milieux humides







exemples : plantation de haies, de bosquets, création de réseau de mares, etc.

# **EXEMPLES D'ACTIONS ELIGIBLES**

## AGIR POUR PRESERVER ET RECONQUERIR LA TRAME VERTE ET BLEUE DES **TERRITOIRES**

#### Enherbement, mares, bords de chemins, prairies



Zone herbacée créée entre les vignes



Mare créée - exploitation agricole



Roncier à préserver



**Prairies** 

## **EXEMPLES D'ACTIONS ELIGIBLES**

#### AGIR POUR RECONQUERIR LA TRAME VERTE ET BLEUE DES TERRITOIRES

### Plantations de haies, vergers, ripisylve..





Pré-verger en terrasse



Restauration d'une ripisylve diversifiée et mise en défens du cours d'eau



Haie plantée entre lotissement et champs

# Eligibilité: animation et valorisation

#### Pour:

- Coordonner et faire vivre le projet TVB
- Valoriser et sensibiliser les citoyens

#### 3 Animation et valorisation du projet de trame verte et bleue

Animation du projet, en régie ou externalisée, indispensable\* à la réalisation des actions (pilotage et coordination de projet, concertation avec les acteurs locaux, organisation des réunions de travail, gestion et suivi des marchés publics, réalisation et suivi de la réalisation des actions, coordination et synthèse des livrables attendus...).

\*seule l'animation liée au projet pourra être éligible

NB: sauf exception définie par le jury, la valorisation du temps de personnel en place de collectivités n'est pas éligible. A contrario, le temps d'un personnel recruté spécifiquement pour répondre à l'animation d'une ou plusieurs missions du projet est éligible.

- 3b Valorisation du projet et sensibilisation des citoyens:
  - Conception, et mise en œuvre de supports de communication, panneaux de sensibilisation, infrastructures et mobiliers extérieurs nécessaires à l'accueil du public sur le/les sites du projet de reconquête de la trame verte et bleue...,
  - Mise en œuvre d'évènements de sensibilisation à destination du grand public, des écoles, des élus, des professionnels (conférences, expositions, sorties, ateliers/chantiers participatifs...),

NB: Ces actions doivent obligatoirement s'inscrire dans la continuité d'actions de création, restauration ou préservation d'habitats fonctionnels constitutifs de la trame verte et bleue locale. Pour être éligible la création d'un sentier pédagogique, ou d'aménagement en faveur de l'accueil du public devra obligatoirement avoir fait l'objet d'une étude définissant un plan de valorisation et d'aménagement pédagogique.







### **EXEMPLES D'ACTIONS ELIGIBLES**

# AGIR POUR PRESERVER ET RECONQUERIR LA TRAME VERTE ET BLEUE DES TERRITOIRES

### Animations locales, pédagogie, communication



Chantier participatif plantation haies



Articles presses, journal local



Animation trame verte élus locaux



Animations trame verte - enfants

# Non éligibles!

0

Les **opérations ponctuelles** (d'études, d'animation pédagogique, comme de travaux de plantation, de création de milieu naturel, de maîtrise foncière,...)



#### Viser:

- une phase de diagnostic complète du territoire (déclinaison TVB et inventaire habitats les plus sensibles – zones humides notamment),
- une collaboration avec un partenaire compétent (asso. protection de la nature, structure GEMAPI),
- une identification des milieux naturels prioritaires à préserver ou restaurer,
- une mise en cohérence des opportunités et/ou volontés d'agir ponctuellement au sein d'un programme d'action global.
- Les postes/missions d'animation seuls, les dépenses de fonctionnement isolées
- 16

Viser l'intégration au sein de projet global à concurrence d'un 1/3 maximum du montant total du projet (toutes phases confondues), ou mobiliser l'avis des financeurs hors du dispositif pour orienter vers d'autres dispositifs d'aide.



Un doute ? contactez les partenaires de l'AAP avant toute candidature !

# Non éligibles!

- 0
- Dépenses non visées par <u>ce\*</u> dispositif :
- maintenance, entretien
- l'installation de grillages
- gestion écologique de milieux naturels
- poste déjà financé par d'autres aides publiques, temps bénévole,
- lutte contre les espèces invasives,
- aménagement de passes à poisson,
- habitats artificiels (mare bâchée, bassins béton,...),...

\* d'autres dispositifs peuvent exister



Un doute ? contactez les partenaires de l'AAP avant toute candidature !



Des questions?



# Comment candidater?

### **Check-list du candidat**

# Un dossier de candidature unique

- ☐ Télécharger et lire le règlement, la FAQ et le dossier de candidature sur les sites internet des partenaires,
- ☐ Solliciter les partenaires bien en amont du dépôt de son dossier,
- □ Déposer le projet à l'adresse <u>tvb@grandest.fr</u> = un dossier technique unique où :
  - un coordinateur est identifié clairement,
  - chaque maître d'ouvrage sollicitant une aide financière rempli un formulaire de candidature.

#### **Check-list du candidat**

### Foire aux questions

Alliant les réponses à des questions fréquemment soulevées par les candidats (échanges et réunions en amont des candidatures) et permettant de repréciser les **concepts**, **attendus**, des règles de l'art, ou de rappeler des **éléments réglementaires...** 

#### Des réponses sur :

- Les objectifs et attendus
- Les projets éligibles (... et non éligibles)
- Le dossier de candidatures
- Les financements (AAP TVB, autres...)

#### Des liens utiles :

- Centres de ressource
- Guides techniques
- Règles de l'art



#### Check-list du candidat

### La structuration du projet

Le coordonnateur

Ex : communauté de communes qui porte un projet global en associant les communes, entreprises et/ou associations de son territoire

Le(s) maître(s)d'ouvrage(s)associé(s)

Ex : commune inscrite dans un projetglobal avec la communauté de communes, association partenaire d'unprojetglobal et qui réalise des actions s'inscrivant danssesmissions statutaires et concourant au projetterritorial

Le(s) prestataire(s)

**Facturation** 

Les acteurs associés

Expertise

Nécessité de remplir un formulaire par structure

Vigilance au respect du code de la commande publique

#### **En bref**

#### **Calendrier**

#### Deux sessions par an, deux dates de clôture de dépôt de candidatures :

- 31 mars
- 30 septembre

#### Délais de traitement estimatifs :

- Comité technique : deux mois après clôture de candidature,
- Autorisation de démarrage et instruction de l'aide : entre 3 et 6 mois après clôture de candidature, variable selon compléments nécessaires, montants d'aide et financeurs.

#### Les points durs, mais incontournables :

- Des délais incompressibles
- Des ajustements itératifs nécessaires
- Des processus de décision in fine et des règles administratives propres à chaque financeur



Un doute ? contactez les partenaires de l'AAP avant toute candidature!

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Ooko liniko oo Condiookin

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Analyse des dossiers

Ooke linite of Candidature

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Analyse des dossiers

Instruction technique et financière

Onis Sur le Chique .

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Analyse des dossiers

Instruction technique et financière

el su de de la sur de la s

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Analyse des dossiers

Instruction technique et financière

Ajustement des projets
Ajustement des plans de financement

Solving of the solvin

~ 3 mois minimum

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Analyse des dossiers

Instruction technique et financière

Ajustement des projets
Ajustement des plans de financement

Solving of wing the solving of the s Auxorion de viener de la companya de

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Analyse des dossiers

Instruction technique et financière

Ajustement des projets
Ajustement des plans de financement



Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

Analyse des dossiers

Instruction technique et financière

Ajustement des projets Ajustement des plans de financement



Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

**Analyse des** dossiers

Instruction technique et financière

Ajustement des projets Ajustement des plans de financement

Portion of the policy of the p Ostolinite our molisation of sorion Land of the state Auronistico de de marias de la companya de la compa Ostolinite of Candidature Demandes d'indes d'ind

et mise en œuvre et vie du projet

Prise de contact amont par les porteurs de projet / cadrages préalables

**Analyse des** dossiers

Instruction technique et financière

Ajustement des projets Ajustement des plans de financement

Porting of the policy of the p Lauren de son de 

+ L'appui du Collectif Régional Biodiversité tout au long de votre projet!



Des questions?



# Les outils

# Des acteurs pour aider à construire un projet

#### LE PLAN REGIONAL D'ACTION EN FAVEUR DES MARES (PRAM) DU GRAND EST



https://www.pram-grandest.fr/



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



https://biodiversite.gouv.fr/projet-pna/?region=grand-est

### LES COORDINATEURS DES PLANS REGIONAUX D'ACTIONS

EN FAVEUR DES ESPECES ET MILIEUX MENACES

LA CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE (CAT)

DU LIFE BIODIV'EST

#### LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITE

**DES TERRITOIRES** 



https://biodiversite.grandest. fr/life-biodivest/la-celluledassistance-technique/

# Aide à l'ingénierie

# Une Cellule d'Animation Technique en Appuis aux collectivités et aux entreprises





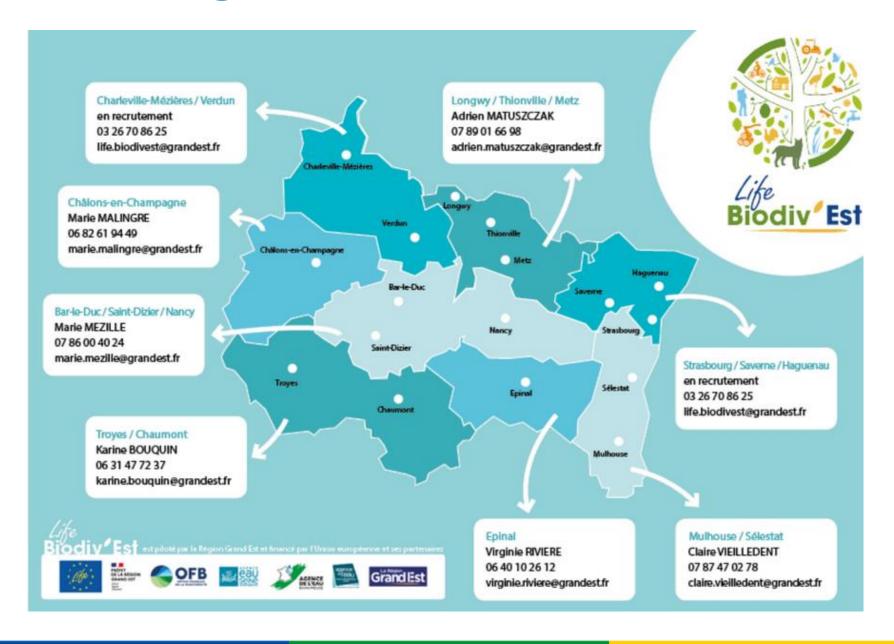
# Les missions de la cellule d'assistance technique :

- > Soutien au montage de projet sur les sujets eaubiodiversité : ingénierie, recherche de financement et aide à l'élaboration des dossiers.
- > Animation eau / biodiversité auprès des acteurs du territoire : sensibilisation, mobilisation, rencontres, etc.
- Relai territorial des dispositifs, appels à projets et outils des partenaires du programme LIFE Biodiv'Est.

Cette ingénierie est mobilisée pour accompagner les porteurs de projets et la mise en œuvre de :

- > de programmes d'actions opérationnels,
- > d'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques sectorielles,
- > plans de gestion,
- > plans de préservation d'espèces et de milieux vulnérables.

# Aide à l'ingénierie



# **Des outils pour s'inspirer**

UNE PLATEFORME
RÉGIONALE DE PARTAGE DES
EXPÉRIENCES

**Biodiversité** du Grand Est

LIFE LE GRAND EST EN
IODIV'EST MOUVEMENT

L'ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL

LA BIODIVERSITÉ À LA LOUPE JE M'ENGAGE

Contact Extranet

https://biodiversite.grandest.fr/

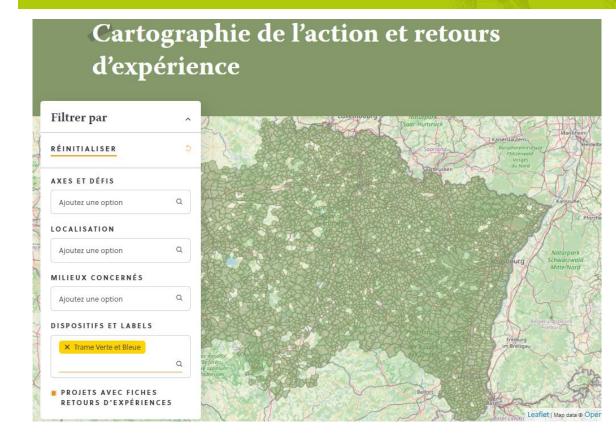
# CARTOGRAPHIE INTERACTIVE

POUR UNE VALORISATION
REGIONALE DES PROJETS RETENUS

(cliquez sur l'image)

Trame Verte et Bleue

ACCUEIL » LE GRAND EST EN MOUVEMENT » DES DÉMARCHES POUR LA BIODIVERSITÉ » TRAME VERTE ET BLEUE



# **Des outils pour s'inspirer**

#### DES RETOURS D'EXPERIENCE THEMATIQUES

POUR ILLUSTRER DES ACTIONS CONCRETES

<u>Plantation de haies</u> : ressources sur la Plateforme pour la Biodiversité du Grand Est

Préservation et restauration de zones humides (<u>fiche REX</u>)

Restauration de cours d'eau (<u>fiches REX</u>),



## Des outils pour construire les actions

# DES SITES INTERNET POUR INSPIRATION

- <u>Centre de ressources national TVB</u>: documentation, retours d'expérience, guides, actualités ...
- Plateforme pour la Biodiversité en Grand Est
- Plateforme du foncier et de l'aménagement

# DES DOCUMENTS À CONSULTER

- Guide des prairies Naturelles de Champagne Ardenne
- Guide Eau et Biodiversité dans les espaces commerciaux
- <u>Centre de ressources national TVB</u>: documentation, retours d'expérience, guides, actualités ...
- Aide à la rédaction d'un cahier des charges / des clauses techniques particulières pour la réalisation d'un diagnostic de la Trame Verte et Bleue, document réalisé par la LPO Alsace
- <u>Pour plus de biodiversité, plantons local</u>, guide réalisé par l'Eurométropole de Strasbourg et Philippe Ludwig

#### **D'autres outils financiers**

# Les programmes des Agences de l'eau

 Accompagnement de projets plus ponctuels sur la restauration de cours d'eau, zones humides, végétalisation de la ville, ...

Seine-Normandie

#### Les aides de la Région Grand Est

- FEADER Agroforesterie
- <u>FEDER Biodiversité</u>

• Dispositifs <u>Eau et territoires</u> – <u>Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques</u> – Changement climatique et impacts sur les ressources en eau et milieux naturels.

#### **Le Fonds Vert**

- Pour la <u>renaturation des villes et villages</u>
- Pour protéger et restaurer les espaces naturels
- Pour <u>réduire les pressions sur la biodiversité</u>
- Pour mieux connaître et mobiliser pour la biodiversité



Rhône-Méditerranée



## Les contacts utiles

**DREAL GRAND EST:** 

tvb.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

**RÉGION GRAND EST:** 

tvb@grandest.fr

AGENCES DE L'EAU:

<u>clemence.ricochon@eau-rhin-meuse.fr</u> <u>guilmain.annelouise@aesn.fr</u> <u>Lionel.PERRIN@eaurmc.fr</u>













# L'AAP Trame verte et bleue c'est aussi... une mobilisation collective!

-> Collectif Régional Biodiversité



⇒ 2 sessions de dépôt / an ⇒ 31 mars - 30 Septembre

